

# Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

## BILAN 1978

de *EUROPAEUS*

L'année 1978 a terminé, elle aussi, son cycle.

Le sabotage britannique qui avait fait manquer le rendez-vous électoral du mois de mai pour l'élection du premier Parlement européen, en a coloré les débuts avec la grisaille de l'immobilisme et la recrudescence des entreprises folles et tragiques du terrorisme a teinté le printemps de leurs sanglantes.

Crise, inflation et chômage ont encore sévi dans le monde, mais leur violence semble avoir déjà dépassé le point culminant; au cours du second semestre, en effet, plusieurs symptômes mettent en évidence des signes d'atténuation.

Les économies des nations européennes ont vaillamment résisté et l'Allemagne fédérale, la France et les pays du Benelux ont déjà réduit leur taux d'inflation dans des limites incontestablement acceptables.

Le Royaume-Uni, grâce à la progression de l'exploitation des gisements de pétrole dans la mer du Nord, a posé les prémisses pour renforcer son économie encore en crise.

---

### *UN PHENOMENE ECONOMIQUE: L'ITALIE*

---

L'Italie mérite un commentaire à part. Lors des années 50, en effet, ce pays, à l'étrange économie, enregistra des taux d'accroissement de son Pnb tels qu'il fut forgé pour lui le terme «miracle économique italien».

Au cours des années 60, et plus tard, un vent social extrêmement violent fit monter les salaires à des sommets de record. Mais l'excès de cette poussée, une fois dépassées les possibilités économiques des structures de production nationale, fut à l'origine d'un processus inflationniste que la crise déclenchée par les augmentations du pétrole accrût au point de pousser jusqu'à la limite de la paralysie tout son appareil économique.

Arrivé à ce point, avec une balance des paiements déficitaire de près de dix milliards de dollars et une avancée électorale menaçante de la gauche, il fut avancé dans le monde financier international, quant au

futur de l'Italie, les hypothèses les plus pessimistes et il fut forgé un nouveau terme: «le risque Italie».

Aucun cercle financier de bon sens ne fut plus disposé à accorder des crédits ou des prêts à ce pays.

L'attaque des Brigades Rouges de la via Gradoli et l'enlèvement, suivi de son assassinat, d'Aldo Moro, à cette époque l'homme politique le plus en vue de la nation, sembla porter un coup déstabilisant à tout l'appareil politique italien.

L'arrivée près du seuil du gouvernement du Parti communiste italien mit en alarme tous les membres du Pacte de l'Atlantique Nord (Otan), même si M. Berlinguer, secrétaire du Pci, avait déclaré que son parti était favorable au maintien de l'Italie au sein de l'alliance atlantique.

Mais, à la fin de l'année 1978, et contrairement à toutes les prévisions, la situation italienne est colorée plus de rose que de noir, même si elle est encore prise dans les mailles de l'inflation et du chômage.

La situation étant renversée, sa balance commerciale accuse un solde actif mensuellement croissant.

Les réserves de sa banque centrale ont tellement augmenté que le gouvernement italien a pu non seulement faire face aux échéances des emprunts étrangers, mais même anticiper le règlement d'une tranche non échue de 500 millions de dollars.

La tragédie de la via Gradoli et l'assassinat d'Aldo Moro, au lieu de déstabiliser l'appareil de l'Etat, ont renforcé les liens intérieurs et donné de la force au gouvernement pour mener une lutte bien plus énergique contre le terrorisme.

Même si c'est de mauvais gré, les gauches ont dû accepter que soit confiée au général des Carabiniers, Carlo Alberto Dalla Chiesa, la tâche d'organiser cette lutte. En quelques mois à peine, ce brillant officier a asséné, sans l'aide de lois spéciales, des coups durs aux organisations terroristes qui semblaient, à cette époque, pouvoir agir librement en Italie et ne pas être arrêtées.

L'admission du Pci au sein de l'aire gouvernementale s'est démontrée être une manoeuvre politique habile, car tandis que les portes du Palais sont restées fermées à ses représentants, sa participation à la mise au point des programmes gouvernementaux

l'a contraint à sortir, conjointement avec son organisation syndicale, du maquis de la démagogie d'où il avait conduit, jusqu'à présent, une guérilla insidieuse, lente, continue et extrêmement dangereuse, sans exclusion de coups bas, pour la conquête du pouvoir.

---

## LA CRISE DE L'EUROCOMMUNISME

---

On a de bonnes raisons d'estimer que la naissance de l'eurocommunisme italien n'a été qu'une «invention spirituelle» du Pci, dans le sens utilisé par Molière dans son «Tartuffe», pour se fabriquer un masque de démocratie et d'indépendance vis-à-vis de Moscou qui lui permette d'estomper la méfiance des Occidentaux au moment où mûrissait son entrée dans les sphères du pouvoir.

C'est ainsi que nous avons assisté, en un premier temps, à des exhibitions extraordinaires de la part des plus hauts dirigeants de ce parti, qui sont allées de la déclaration de M. Berlinguer sur la permanence de l'Italie dans le Pacte de l'Atlantique Nord à celle de M. Lama, chef suprême de la Cgil (1), qui a même affirmé la nécessité de ne procéder à des améliorations salariales au-delà des alignements dus à l'inflation qu'en fonction d'une politique de revenus.

Il s'en est fallu de peu que cette déclaration de M. Lama, qui prit de contre-pied toute l'équipe syndicale italienne, ne provoque une attaque cardiaque à son cher ami, Ugo La Malfa, secrétaire du Parti républicain, surpris et ému par une telle reconnaissance à la ligne politique économique qu'il prêchait inutilement depuis plus de dix ans.

Puis, comme on le sait, une marionnette est actionnée par deux mains et celle du Pci est manoeuvrée par la main lourde du Kremlin et par l'autre, agitée et nerveuse, des forces syndicales et extrémistes.

Les jeux d'équilibre auxquels a été contraint le Pci à la suite de cette double pression pour conserver son travestissement d'eurocommunisme, ont été de haute école et dignes d'applaudissements.

M. Berlinguer a solennellement affirmé que la voie proposée par le Pci aux Italiens n'est pas celle qui a cours dans les pays du socialisme réel (entendez par là «dictatu-

---

1. Cgil: c'est le syndicat ouvrier dirigé par le Pci.

re»), ni celle de la social-démocratie, mais qu'il s'agit d'une troisième voie.

Il n'a cependant pas précisé ce qu'elle était exactement. N'ayant donc pas été éclairés sur cette question, nous avançons l'opinion que la «troisième voie» de M. Berlinguer est la «Voie des Boutiques obscures» à Rome, où se trouve, comme chacun le sait, le palais rouge, siège du Parti communiste italien. (2)

Dans le domaine syndical, les organisés se sont rebellés lorsqu'ils sentirent tirer leurs mors, après avoir vu, pendant plus de dix ans, leurs revendications possées au-delà des limites des possibilités économiques nationales et même de la décence (nous nous référons aux grèves politiques, aux revendications corporatives, à l'absentéisme, à l'immobilité du poste de travail, au faible rendement du personnel des entreprises publiques et autres agréments du même genre). On a alors assisté à une véritable floraison d'organisations syndicales autonomes, indépendantes de la Cgil, qui se sont toutes lancées dans une série de revendications pas toujours légitimes, mais toujours appuyées par des grèves sauvages.

Pour compléter le tableau, M. Benvenuti, chef du syndicat des métallos, a avancé la demande d'augmentations salariales totalement en contraste avec les affirmations de M. Lama et, en outre, une réduction de l'horaire de travail au-dessous des limites européennes afin de créer, affirma-t-il, de nouveaux postes de travail ou, c'est notre opinion, pour organiser encore plus de chaos dans la production italienne, en accroître les coûts, et pousser la main-d'œuvre au double emploi, augmentant ainsi le chômage.

Il ne faut pas s'étonner, sur le plan politique, si après avoir été incitées à la révolution pendant 30 ans, au premier coup de frein de nombreuses franges se détachent et tentent pour leur compte des actions inconsidérées, inhumaines et violentes.

Nous ne comprenons donc pas l'émerveillement de M. Berlinguer devant les délits des Brigades Rouges, des Nap, du Pouvoir Ouvrier, du Communisme Armé et de toutes les fractions sanguinaires qui brandissent le drapeau rouge et déclarent agir au nom de la révolution communiste.

Nous rejetons donc sa déclaration d'extranéité vis-à-vis de ces actions et le tournons en dérision quand il proclame à Moscou que ces actions sont organisées par des forces réactionnaires pour discréditer le communisme.

L'eurocommunisme de M. Berlinguer a été submergé par une vague que lui-même a provoquée et qui est faite d'incohérence et de ridicule.

---

### LES DEUX JEAN-PAUL

---

Si la disparition de Paul VI et le rapide passage du Pape souriant ont frappé les sentiments profonds du monde chrétien, l'élection de Karol Wojtyla a reconfirmé non seulement l'universalité de l'Eglise romaine, mais a également lancé un défi ouvert au matérialisme du socialisme réel en démontrant que soixante ans de pouvoir n'ont pas étouffé la foi religieuse. Si donc cette dernière persiste, malgré tout, dans le sein de ce peuple, ceci signifie que le matérialisme n'a pas pris racine et que le peuple subit mais n'accepte pas le socialisme réel qui, en fait, gouverne et s'impose par la dictature.

En tant que chrétiens, nous avons adressé notre salut filial au nouveau Souverain Pontife; en tant qu'européens, nous l'avons remercié pour avoir, de par son nom, assumé l'héritage de ses prédécesseurs et donc assuré la continuité de l'action oecuménique décidée lors du Concile Vatican II; et, enfin, en tant que démocrates convaincus, nous le prions que dans l'Est européen, l'Eglise rompe le silence dans lequel elle a été contrainte de se renfermer et que sonnent les cloches pour que, également au nom de la foi, les Européens de l'Est et de l'Ouest, au-delà des idéologies politiques ou de leurs gouvernements, se retrouvent frères et que naisse à partir de l'Europe unie l'aube de la paix.

---

### UN EUROPEISTE EN DIFFICULTE

---

Pour une bonne part, tout au moins, 1978 aura été une année particulièrement difficile pour le président Valéry Giscard d'Estaing, dont l'européisme convaincu a dû tenir compte de l'opposition d'une partie des gaullistes et de l'antieuropéisme outrancier de M. Marchais qui, n'en déplaise

---

2. Jeu de mots basé sur le double sens, en italien, de «via»: Voie et rue.

à ses ex-amis intellectuels, conserve encore Staline en odeur de sainteté.

Il est bien connu que M. Marchais reçoit ses ordres de Moscou; comme le Kremlin s'est ouvertement déclaré contraire à l'union européenne, il se comporte donc naturellement... suivant l'intérêt des travailleurs français.

Mais l'anti-européisme des gaullistes est bien moins compréhensible.

Que l'européisme des Anglais soit tiède, c'est un fait bien connu; le Royaume-Uni a toujours été affligé d'isolationnisme et ses habitants ont l'habitude de regarder le continent d'un oeil méfiant.

Mais la France est le coeur de l'Europe et les gaullistes exaltés, qui prétendent que Marianne se couvre encore de grandeur, ne se rendent pas compte que la grandeur est désormais une vieille houppelande mangée par les mites et démodée qui ne peut certes pas rivaliser avec l'élégant manteau couleur bleu Europe que lui a offert le président Giscard d'Estaing.

Le bon goût français a désormais le vent en poupe et, en cette fin d'année, l'européisme du président français a remporté une victoire éclatante.

En parfaite entente avec le Chancelier de la Rfa, il a lancé le système monétaire européen, un pas important sur la voie de l'union européenne.

LE S.M.E.

Une stabilisation monétaire et, par suite, un alignement des économies étaient les éléments indispensables pour jeter d'une façon sérieuse et dans des termes techniques les bases d'une union concrète des nations européennes.

La création du Sme et l'adhésion immédiate à ce système de tous les partenaires continentaux doit être jugée comme un événement d'une grande importance et qui va au-delà du domaine monétaire et économique pour intéresser le domaine politique.

Les pays adhérents ont manifesté, dans des termes absolument concrets, leur volonté de donner vie à l'union européenne.

Les élections du prochain mois de juin seront ainsi considérablement valorisées.

Le nouveau Parlement européen qui en naîtra sera, sans nul doute possible, bien plus qu'une assemblée consultative; il tiendra à se transformer, dans des temps relativement brefs, en une véritable Assemblée constituante.

Nous savons que d'aucuns craignent ce phénomène, étant jaloux de leurs prérogatives nationales.

Mais c'est ce que nous, européens, souhaitons que nous apporte la nouvelle année qui va naître sous le symbole de l'espoir de jours meilleurs pour l'Europe et pour le monde.



# Les pouvoirs de l'Assemblée européenne seront élargis?

**L**e 10 décembre 1974, le gouvernement français se déclarait favorable à l'élargissement des compétences de l'Assemblée de Strasbourg. Et voici que cette année, dans la première moitié de novembre, de fortes contradictions entre les partis politiques français ont remis en discussion ce problème essentiel pour le futur de l'Europe unie.

La polémique éclata à la suite de plusieurs déclarations faites par MM. Helmut Schmidt, Willy Brandt et Gaston Thorn qui ont affirmé que l'Assemblée élue au suffrage universel devra exiger et obtenir de plus en plus de compétences.

Les défenseurs de la souveraineté nationale française ont vu là la menace d'une atteinte portée à leur idéal suprême.

Dans une déclaration du 15 novembre, le Quai d'Orsay précisa que: *«Les pouvoirs de l'Assemblée parlementaire européenne... sont fixés par les traités. Les dispositions de ceux-ci ne peuvent être modifiées que par un accord unanime des Etats membres, ratifié ensuite par tous les Parlements nationaux. Aucune extension ne peut donc être décidée si le gouvernement français et le Parlement français y sont opposés».*

Le problème essentiel peut se résumer comme suit: l'Europe devra rester ce qu'elle est maintenant ou se développer en exploitant les virtualités du traité de Rome?

## *Ni fédéralisme, ni supranationalité*

Tout refus de développer l'union européenne au nom du principe de la souveraineté nationale signifie empêcher la création de cette «union européenne» que Georges Pompidou et ses partenaires s'étaient fixée comme objectif avant la fin de l'actuelle décennie. «Ni fédéralisme, ni supranationalité» a déclaré récemment M. Raymond

Barre. Et alors comment sortira-t-on de l'impasse actuelle? Toujours M. Barre a fait allusion à l'éventualité d'un référendum, ce qui a fait penser qu'au fond le gouvernement français voudrait bien élargir les pouvoirs de l'Assemblée européenne, mais qu'il n'a pas le courage de passer aux décisions et s'adresse au peuple, afin d'éviter toute responsabilité. Les communistes ont protesté vivement et cette attitude est très significative puisqu'elle vient de la part du grand ennemi de l'unification européenne.

*En parlant de référendum - a déclaré un membre du secrétariat du Pcf - M. Barre vient de confirmer que le gouvernement envisage bel et bien une extension des pouvoirs européens au détriment des pouvoirs nationaux... Chaque fois que l'on veut camoufler la préparation de graves abandons de l'indépendance et de la souveraineté du pays, on sort le référendum.*

Et les autres partis?

Les socialistes ont une tradition européenne très ferme et antérieure aux traités communautaires. Les centristes (aujourd'hui dans l'U.D.F.) ont été les champions de l'Europe supranationale; ils demeurent partisans d'une Communauté aussi intégrée que possible. Les gaullistes désirent une «Europe européenne», dont la finalité est de maintenir l'indépendance de l'Europe entre les deux superpuissances.

Le Président français est intervenu lui-même dans le débat, en essayant de clarifier ses conceptions et de créer un courant d'opinion publique favorable au progrès de l'intégration européenne.

*«Pour ma part - a-t-il répondu à un journaliste - je souhaite... une Europe confédérale..., dans laquelle personne ne puisse imposer sa volonté à personne, ... une*

organisation qui a pour objet de rapprocher les politiques, de dégager des lignes d'actions communes, mais qui ne comporte pas la possibilité de contraindre tel ou tel Etat de l'Europe qui ne serait pas d'accord sur la ligne retenue».

M. Giscard d'Estaing a ensuite expliqué pourquoi à l'heure actuelle les Etats et les peuples de l'Europe ne sont pas préparés à un système fédéral. En accentuant les différences entre structure confédérale et fédérale, le Président français a essayé de calmer les ennemis - de diverses nuances politiques - d'une organisation supranationale. Mais il ne semble pas qu'il y ait réussi.

#### *Le traité de Rome et rien d'autre!*

A propos de la polémique sur l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne, il a tenu à rappeler que les attributions de cette Assemblée sont celles prévues par le Traité de Rome. Elles ne peuvent être modifiées que par une modification de ce traité. Parler d'extension signifie ignorer le traité de Rome. Récemment un chef de gouvernement a donné preuve d'ignorance à ce sujet. Il s'agit de M. Thorn, qui disait:

*«Il faudra bien qu'il y ait une extension des pouvoirs de l'Assemblée parlementaire européenne puisque, sur les neuf partenaires, il y en a sept qui sont d'accord».*

En réalité, pour qu'on puisse modifier le traité de Rome, il faut que tous les neuf

Etats membres soient d'accord.

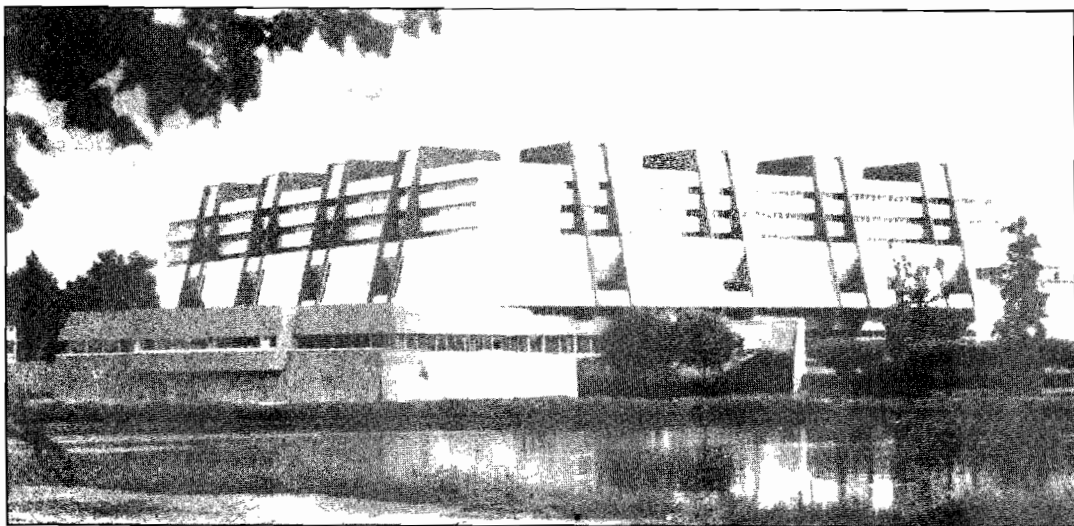
Les commentaires de la presse ont été en général assez peu favorables à cette prise de position, qui malgré les efforts évidents de clarté, a laissé un très large espace aux doutes. Dans un commentaire publié dans «Le Monde» du 23 novembre, M. Patrick Jarreau écrit:

«Il (le Président de la République) a certes déclaré que la structure confédérale correspond à la situation de l'Europe et il a rappelé que le traité de Rome ne pourrait être révisé qu'à la demande de tous ses signataires. Mais le chef de l'Etat a aussi précisé que les Parlements nationaux pourraient transférer certains de leurs pouvoirs législatifs à l'Assemblée européenne, une telle évolution n'étant passablement aussi longtemps que l'Europe confédérale ne sera pas organisée. Néanmoins... M. Giscard d'Estaing s'est prononcé contre la proposition de loi du R.P.R. tendant à rendre incompatibles le mandat européen et un mandat parlementaire français».

Comment expliquer cette attitude du Président Giscard, moins ferme que d'habitude? Par la préoccupation de se trouver sans l'appui politique des partis anti- ou non-européistes? Ou bien comme conséquence d'une série d'échecs que, lui-même et les autres grands partisans de l'intégration européenne, ont essuyé dans les derniers temps?

*Observateur*

#### *Le Palais de l'Europe (Strasbourg)*



# Démocratie, mais...

*Les intellectuels communistes français rappelés à la discipline de parti*

de J. MULLER

La direction du Pcf a convié à Vitry quatre cents personnes représentant les 50 000 intellectuels membres du parti. Une rencontre sans précédent dont le but a été de débattre et de tirer au clair certains motifs de graves contrastes entre la direction du parti et un nombre considérable de ses membres, surtout intellectuels.

On se rappellera que la contestation publique, par des intellectuels, de certaines orientations de leur parti s'est faite sentir depuis le printemps de cette année. De telles attitudes hétérodoxes, qui portent atteinte à la cohésion proverbiale des partis communistes, sont gênantes et finissent par devenir intolérables. La direction du Pcf se rend compte de la nécessité - hélas, non de rompre avec la tradition du monolithisme tyrannique! - mais de rendre plus efficace sa politique vis-à-vis des intellectuels, en leur rappelant d'une manière plus... persuasive le devoir de totale obéissance et soumission à la ligne élaborée par le groupe dirigeant du parti. On prépare déjà un *document sur les intellectuels et la culture* qui devra être adopté par le comité central et se substituera à la résolution adoptée en 1966 à Argenteuil.

L'«information» présentée par M. Marchais à l'ouverture de la rencontre de Vitry a été une leçon sévère d'idéologie et de discipline, un avertissement de nature à dissiper l'aurole rose de l'eurocommunisme. Le secrétaire général du Pcf a rappelé le concept de «contenu de classe» sous-jacent à la politique de son parti, l'existence d'une «véritable guerre idéologique», il a critiqué l'impérialisme, le capitalisme, la surexploitation, la social-démocratie, etc. Il a ensuite relevé que l'activité des communistes dans le secteur des intellectuels est «trop générale, insuffisamment différenciée» et il a appelé les intellectuels communistes «à la lutte idéologique et non à la simple confrontation».

Ce qui nous a semblé très significatif dans ce discours a été *l'éloge du soi-disant socialisme réel*. Dénigrer le socialisme existant est - selon M. Marchais - une grave erreur. La bourgeoisie et la social-démocratie mènent une «ignoble campagne» contre les pays communistes de l'Europe et de l'Asie:

«Le bilan des pays socialistes, leur activité quotidienne vérifient leur caractère original, leur supériorité sur le capitalisme pour assurer la solution des grands problèmes de la société, surtout si l'on tient compte des situations de départ et des conditions rencontrées. *Nous considérons que ce bilan est globalement positif*».

Une clarté vraiment cartésienne!

A l'honneur des participants à la rencontre de Vitry nous devons remarquer que plusieurs parmi eux ont sévèrement critiqué la ligne suivie jusqu'à présent par le Pcf. On n'avait jamais rien vu de tel au Pcf, du moins depuis une quarantaine d'années. Le secrétaire général a été accusé d'avoir une «vision paranoïaque» de la situation et de se conduire en «maître d'école». On a parlé de «restalinisation» du Pcf et du fait que les intellectuels ne participent pas à l'élaboration des décisions du parti, et du discours de M. Marchais quelqu'un a dit qu'il était surtout destiné à faire diriger l'échec électoral!



## DEVELOPPEMENT DE LA DEMOCRATIE LOCALE

**L**a première Conférence européenne sur la participation du citoyen s'est terminée vendredi 8 septembre 1978 par l'adoption d'une Résolution visant à renforcer l'influence des citoyens au niveau communal. En adoptant cette Résolution, les Ministres européens responsables des Collectivités locales ont arrêté un programme d'action pour le développement de la démocratie communale et se sont engagés à mettre en oeuvre dans leur pays les différentes réformes prévues dans ce programme.

La Conférence qui s'est tenue à Stockholm sous la présidence de M. Johannes Antonsson, Ministre Suédois responsable des Collectivités Locales, a réuni les Ministres des vingt pays membres du Conseil de l'Europe, ainsi que les représentants de la Finlande et de la Yougoslavie.

Au cours des deux journées de travail, les Ministres ont accordé une attention particulière aux points suivants:

1. la situation des groupes dits «passifs» (immigrants, femmes, personnes âgées, handicapés);
2. l'établissement de meilleures communications entre électeurs et élus afin de réduire le «fossé» séparant ces deux groupes;
3. le renforcement de l'influence des citoyens sur la planification municipale; et
4. la décentralisation au niveau des quartiers.

En ce qui concerne les groupes «passifs», les Ministres ont souligné la nécessité de renforcer, en particulier, la position des immigrants dans la vie publique locale. Ils ont convenu de réexaminer le problème de

l'octroi du droit de vote aux travailleurs migrants dans les élections municipales et ont recommandé la création d'organes consultatifs représentant leur voix au niveau des pouvoirs locaux.

Afin d'établir une meilleure communication entre les citoyens et l'administration, les Ministres ont encouragé les autorités locales à mettre en oeuvre une politique d'information adéquate au moyen, notamment, d'attachés de presse, de bulletins, de brochures, d'assemblées municipales et de nouveaux media, tels que la télévision par câble et les vidéogrammes.

Pour renforcer l'influence des citoyens sur la planification municipale, les Ministres ont recommandé de diviser le processus de planification en plusieurs phases et d'illustrer celles-ci par une documentation claire et intelligible.

Enfin les Ministres ont estimé que la décentralisation devrait permettre de renforcer l'influence du citoyen sur son cadre de vie et ont proposé la création, au niveau des quartiers, d'organes élus dotés éventuellement de fonctions consultatives et d'information et de pouvoirs exécutifs.

Afin de mettre en oeuvre les principes énoncés dans la Résolution, les Ministres ont décidé de poursuivre une politique active de recherche et d'information et d'intensifier l'échange d'expérience au niveau international, dans le cadre du Conseil de l'Europe.

La prochaine Conférence des Ministres européens responsables des Collectivités Locales se tiendra à Madrid en 1980. Elle examinera notamment le problème du droit de vote des travailleurs migrants dans les élections municipales.

# VILLES QUI TUENT, CAMPAGNES QUI MEURENT

L'aménagement des espaces ruraux en Europe a été au centre des discussions des Ministres responsables de l'aménagement du territoire qui se sont réunis à Vienne du jeudi 5 au samedi 7 octobre 1978.

Le problème est connu: les villes grandissent, parfois jusqu'à l'asphyxie, les campagnes par contre se dépeuplent, voyant souvent disparaître jusqu'à leurs équipements vitaux, tels qu'écoles ou services médicaux. Les éléments les plus dynamiques partent pour la ville et ne regagneront la campagne que pour y prendre leur retraite. Devenue passive, la campagne s'en remet à la ville pour son développement.

Maîtriser la croissance des grandes concentrations urbaines dans le triangle surpeuplé du nord-ouest de l'Europe et stimuler le développement des régions qui l'entourent ainsi que celui des régions périphériques du Sud, tel sera l'objectif de la politique future du Conseil de l'Europe. Cette résolution a été prise lors de la 4ème Conférence européenne des Ministres responsables de l'Aménagement du Territoire, réunis à Vienne du 5 au 7 octobre 1978 sur l'invitation du Gouvernement autrichien.

Le thème principal de la Conférence était l'avenir de l'espace et du monde rural, sujet développé à partir d'un rapport commun des délégations belge et allemande.

Face au déclin préoccupant de l'espace rural, les Ministres ont souligné leur volonté d'offrir à ces régions des conditions de vie se rapprochant autant que possible de celles des zones urbaines quant à l'emploi, le revenu, le logement et les services.

Ces objectifs ne pourront être réalisés qu'avec la participation active de la population concernée, et les Ministres, constatant «l'incapacité du système centralisé à résoudre tous les problèmes issus de l'évolution contemporaine de la société et à réduire les déséquilibres régionaux», insistent sur l'importance d'une politique de régionalisation et de décentralisation.

Les Ministres se sont prononcés pour le

développement d'activités industrielles adaptées au milieu rural et pour la mise en oeuvre d'une politique de soutien à cette fin. Une aide économique devra également être accordée dans le but de maintenir en place ou de créer les services socio-culturels indispensables.

Rappelant qu'il existe «un droit social à la nature», les Ministres sont convenus de protéger un cadre de vie de haute qualité dans les espaces ruraux par une politique stricte d'utilisation du sol et la limitation de l'appropriation privée de l'espace, entre autres.

Toute politique d'aménagement rural, ont déclaré les Ministres, doit placer les besoins de «l'homme dans sa région» au centre de ses préoccupations et ne pas la subordonner aux intérêts des citoyens.

Le rapport de la Conférence a fait apparaître l'influence qu'exercent sur les zones rurales les métropoles et les magistrales (grands axes de communication et de développement reliant les métropoles). Les Ministres ont par conséquent estimé qu'il fallait prendre en considération leurs effets - positifs ou négatifs - lors de la définition de politiques de développement régional. Ils ont notamment constaté que l'influence de ces axes et pôles de concentration s'avère négative lorsqu'elle attire vers les zones urbaines le potentiel de développement ou lorsqu'elle détruit l'espace rural en le sillonnant de grandes voies rapides; qu'elle est par contre positive lorsqu'elle réduit les disparités d'infrastructure en raccordant les espaces ruraux et périphériques aux flux d'échanges de biens et de services et, inversement, en facilitant l'accès aux zones de loisir.

Les Ministres ont décidé de tenir leur prochaine Conférence en 1980 au Royaume-Uni et de la consacrer à l'établissement d'un bilan sur leurs dix premières années d'activités. A cette occasion ils mettront en débat un premier projet de *Charte européenne d'aménagement du territoire*.

# LA CONVENTION DE LOME

## et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

de PAUL VAN OYE

**I**l nous faut rappeler que la plus grande partie des dépendances d'outre-mer des Etats-membres de la C.E.E. a accédé à l'indépendance postérieurement à l'entrée en vigueur des Traités de Rome.

Les nouveaux Etats indépendants ont conservé des relations privilégiées avec la C.E.E., mais dans le cadre de conventions d'association.

C'est ainsi que les Etats africains et malgaches ont conclu avec la C.E.E. deux conventions successives d'une durée limitée à cinq ans: les conventions dites de Yaoundé (23 juillet 1963 et 29 juillet 1969). Ce fut, dans un premier temps, un regroupement d'Etats francophones qui a abouti à la constitution de l'*Union Africaine et Malgache de Coopération Economique* (U.A.M.C.E.).

D'autre part, une convention ne comportant pas d'aide financière a été signée à Aruska le 24 septembre 1969 liant cette fois la C.E.E. et trois Etats anglophones (Tanzanie, Ouganda, Kenya).

Il aura fallu attendre l'adhésion de la Grande-Bretagne pour voir les relations avec les Etats d'outre-mer se transformer et s'étendre de manière considérable.

Ce sont ces relations qui existent aujourd'hui entre la C.E.E. et les 54 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) qui ont été signées et réglées à Lomé le 28 février 1975 pour une durée de cinq ans.

Cette convention est entrée en vigueur après sa ratification par les neuf Etats de la C.E.E. et les deux-tiers des A.C.P. Par ailleurs, elle organise un système de coopération assorti d'institutions.

### LES INSTITUTIONS

*Le Conseil des Ministres et l'Assemblée Consultative* sont les organes responsables de l'application de la Convention.

*A. Le Conseil des Ministres* est composé des membres du Conseil des Communautés, des membres de la Commission et d'un membre du gouvernement de chaque Etat A.C.P. Il est assisté d'un *Comité des Ambassadeurs* qui supervise les organes et groupes de travail.

*B. L'Assemblée Consultative* est composée de membres du Parlement Européen et de représentants des A.C.P., les deux parties désignent un même nombre de représentants: 100.

Un *comité paritaire* de composition plus restreinte se réunit entre les sessions et constitue, en quelque sorte, la cheville ouvrière de l'Assemblée.

Enfin, bien que ne relevant pas à proprement parlé des Institutions de la Convention, mention doit être faite des *Délégations de la Commission* dans les pays A.C.P. Actuellement, elles sont au nombre de 40 et sont constituées par de petites équipes de 2 à 10 personnes. Elles ont pour mission principale d'assurer un contact permanent auprès des gouvernements des pays A.C.P. et de permettre la coopération quotidienne de se poursuivre dans des conditions sans égales par ailleurs.

#### *Organismes à attributions spécialisées:*

Outre ces deux organes dotés de compétences générales, d'autres organismes ou comités sont chargés de mettre en oeuvre la coopération prévue par la Convention de Lomé et sont investis d'attributions spéciales. Citons à titre d'exemple le *Comité de coopération industrielle* et le *Centre pour le développement industriel*.

Ces deux organismes visent à assurer le développement et la production industrielle des *pays en voie de développement* (P.v.d.) et à accroître leur participation aux échanges industriels, en assurant l'application pratique de la coopération.

## LA COOPERATION

Nous pouvons distinguer trois types de coopération et nous allons les développer ci-après.

### A. La Coopération Commerciale

Ses composantes sont multiples et offrent parfois un caractère nouveau. Ainsi:

- la *liberté d'accès* dans la C.E.E. est accordée à la presque totalité des produits provenant des A.C.P., sans droit de douane ni restrictions quantitatives. Néanmoins, des produits soumis à la politique agricole commune bénéficient de dispositions préférentielles par rapport aux pays tiers;

- les règles définissant l'*origine des produits* sont assouplies de manière à considérer les A.C.P. comme *territoire douanier unique!*

- il n'y a *pas d'obligation de réciprocité* à charge des A.C.P. qui ne sont tenus qu'au respect de la non-discrimination entre les Etats de la Communauté et à l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée;

- le système d'échange est complété par un régime de *stabilisation des recettes d'exportation* des A.C.P. contre les fluctuations de prix de certains produits (ex.: café, coton...). Cette Convention est généralement connue sous l'appellation de «*Stabex*» et a pour volonté d'indemniser les A.C.P. pour les pertes de recettes subies en ce qui concerne 19 produits agricoles lorsqu'une diminution de recette est due à des fluctuations de prix ou à des catastrophes naturelles.

C'est parce que la Communauté reste le principal marché d'exportation pour les A.C.P. qu'il est, pour eux, de la plus haute importance de maintenir et de développer ce marché.

La Communauté Européenne ouvre de plus en plus largement son marché aux importations de produits originaires d'autres pays tiers, à l'instar des efforts déployés par les signataires du *General Agreement on Tariffs and Trades* (G.A.T.T.) pour libéraliser les échanges.

Mais, cette ouverture a aussi pour conséquence inévitable que les A.C.P. se voient obligées de faire face à une concurrence accrue d'autres pays du Tiers Monde qui produisent les mêmes produits ou des produits similaires.

C'est ainsi que les dispositions de la Convention de Lomé applicables aux exportations des A.C.P. ne peuvent à elles seules assurer une augmentation appréciable ou régulière de leurs exportations dans la Communauté. D'où l'importance d'une aide à la promotion des exportations des A.C.P. sur les marchés communautaires.

### B. La Coopération Financière et Technique

Elle reprend et améliore celle qu'organisait les *Conventions de Yaoundé*.

Les moyens financiers ont été augmentés et les instruments de financement restent le *Fonds Européen de Développement* (F.E.D.) et la *Banque Européenne d'Investissement* (B.E.I.). Les objectifs antérieurs subsistent et de nouvelles actions sont prévues en faveur, notamment, des pays les moins développés et des petites et moyennes entreprises.

### C. La Coopération Industrielle

Celle-ci consiste en une nouvelle application de la coopération. En effet, elle vise à développer la production des P.v.d. et à accroître leur participation aux échanges industriels.

Cette politique repose évidemment sur les moyens généraux mis en place par la Convention (Ex.: financement par le F.E.D.) mais aussi elle comporte l'action des deux organismes spéciaux précités, à savoir: le *Comité de Coopération Industrielle* et le *Centre pour le Développement industriel*.

(suite au prochain numéro)

## Les défenseurs de la frontière orientale de l'Europe

**D**epuis deux mois la Roumanie se trouve au centre de l'intérêt des observateurs politiques, et les grands journaux de l'Europe occidentale lui ont consacré beaucoup de reportages et de commentaires. La raison est au fond la même qui a attiré l'attention sur ce pays depuis dix ans, quand M. Ceausescu avait fait connaître sa sympathie pour le «printemps de Prague». Il s'agit notamment de la position particulière que la Roumanie occupe au sein du bloc soviétique, de ses velléités d'indépendance vis-à-vis du Kremlin et de ses efforts d'entretenir des relations amicales et d'échanges commerciaux intenses en dehors du COMECON. Si on en reparle maintenant avec une telle insistance c'est à cause des divergences qui ont marqué, à la fin de novembre et justement en considération de la position exprimée par les Rou-

main, la conférence au sommet du Pacte de Varsovie.

M. Ceausescu a saisi aussi l'occasion du soixantième anniversaire de l'unification nationale de la Roumanie (le premier décembre) pour réaffirmer la volonté d'indépendance de ce pays.

Ces jours derniers, les yeux des observateurs politiques se sont de nouveau tournés vers la Roumanie, à la suite d'un article paru dans l'organe du parti communiste de Pékin et dans lequel les camarades chinois sont invités à tirer profit de l'expérience yougoslave et roumaine en ce qui concerne l'édification du communisme dans un esprit démocratique. L'amitié sino-roumaine (et sino-yougoslave) est très chère aux Chinois puisqu'elle fait partie d'un plan stratégique d'encercllement de l'Union soviétique, et plus chère encore aux diri-



geants de Bucarest, car elle représente à l'heure actuelle la seule garantie défensive de sa politique d'indépendance. Les Roumains savent très bien que, dans l'éventualité d'une agression soviétique, ils n'ont aucune raison d'espérer dans l'appui des Etats-Unis ou de l'Europe occidentale!

### Une vocation européenne

*Ce n'est pas la faute de la Roumanie si elle a maintenant un régime communiste et si elle fait partie du bloc soviétique. C'est la grande trahison de Yalta, et non la volonté du peuple, qui explique son histoire mouvementée, ses vicissitudes et ses souffrances du dernier quart de siècle. Au contraire c'est le mérite de ce peuple tourmenté et - pourquoi s'obstiner à ne pas vouloir le reconnaître? - de ses dirigeants communistes, de ne pas avoir renoncé à la vocation européenne des Roumains et d'avoir maintenu le contact (parfois sous des formes tortueuses et masquées) avec l'Occident. La Roumanie est restée un pays européen, fortement attaché à l'Europe centrale, à sa culture et à son modèle de civilisation, un vrai pont entre l'Occident et l'Orient.*

### La frontière orientale de l'Europe

*En parlant de l'intégration européenne, certaines personnalités politiques occidentales oublient parfois que ce concept n'est pas limité à cette partie du Vieux Continent qu'on appelle, depuis la guerre froide, l'Europe libre. La frontière de l'Europe coïncide en partie avec la frontière orientale de la Roumanie, et une politique raisonnable et vraiment européenne de notre part appuyerait avec beaucoup plus de fermeté et de courage la cause des défenseurs de cette frontière.*

*En parlant de la «frontière orientale de la Roumanie», il faut dire que la frontière réelle, historiquement justifiée se trouve au Dniestr, et que la frontière actuelle est la conséquence du rapt de la Bessarabie par la Russie tsariste en 1812 et par l'Union soviétique en 1940 et de nouveau après la guerre.*

### La «Grande Roumanie»

*L'année 1918 a pour les Roumains une énorme signification politique et sentimentale. On fête le soixantième anniversaire*

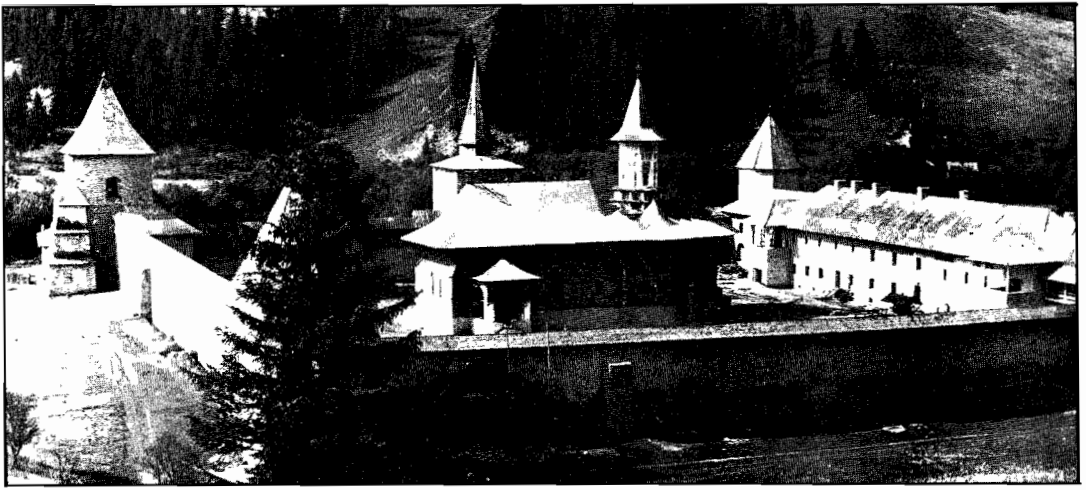
*de la fondation de l'Etat unitaire national roumain, mieux connu comme România Mare (la Grande Roumanie). Depuis mars 1918 le «Conseil National» (Sfatul Țării) de Chișinău qui gouvernait la Bessarabie, qui s'était libérée deux mois plus tôt de la domination russe, proclamait l'Union de la Bessarabie avec la Roumanie. Le 28 novembre, les Roumains de la Bucovine, province annexée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'Autriche, annoncèrent leur désir de se joindre à la mère patrie. Enfin le premier décembre 1918, une grande assemblée populaire, convoquée à Alba Iulia par «Le Grand Conseil de la Nation Roumaine» qui représentait les Roumains de la Transylvanie, décide l'union à la Roumanie de cette grande province occupée par les Hongrois. 200 000 intellectuels, paysans et ouvriers de cette région à écrasante majorité roumaine, prirent cette décision solennelle qui mettait fin à une injustice séculaire. Le rêve de tous les Roumains d'abattre les frontières politiques arbitraires qui les divisaient et de ressusciter ce qui avait été le règne de Burébista et de Décebal était ainsi réalisé.*

*M. Ceausescu a voulu que cet anniversaire soit célébré avec un éclat tout à fait particulier, puisqu'il permettait d'exalter le nationalisme et le patriotisme roumain et de gagner de la popularité, en montrant que lui-même était le porte-parole qualifié de sa nation.*

*L'irritation des Soviétiques et des Hongrois provoquée par cette célébration et par son sous-texte à peine voilé, est bien compréhensible. Ce rappel à la réalité historique, cette proclamation des droits de la «Grande Roumanie» ne pouvaient guère être agréables à ses voisins qui l'avaient amputée. On connaît d'ailleurs la virulence de la campagne irrédentiste menée depuis quelques années par les Hongrois de l'étranger, encouragée par Budapest et déclenchée sur l'instigation du Kremlin, campagne de calomnies contre la Roumanie et de revendication de la Transylvanie.*

### Un avertissement à l'Europe

*Ce moment critique que la Roumanie doit traverser actuellement nous fait penser à la vraie nature de ceux qui se proclament les défenseurs de la liberté des peuples, dans le respect total de la souveraineté nationale. Divisés sur tant de questions im-*



portantes, les pays de l'Europe occidentale négligent d'une manière condamnable le danger auquel ils s'exposent en ajournant encore et toujours l'unification, le danger que représente le plus grand ennemi de l'Europe. Et s'il pouvait y avoir encore des doutes sur les desseins agressifs et impérialistes de l'Union soviétique, c'est grâce aux révélations de M. Ceausescu qu'ils se sont dissipés. Lors de la conférence de Varsovie et dans plusieurs discours prononcés après son retour en Roumanie, son Président a laissé entendre que les Soviétiques avaient décidé d'augmenter encore les budgets militaires des Etats du pacte de Varsovie et d'employer des troupes de ces Etats pour accroître l'influence de Moscou en Asie, surtout en rapport avec sa rivalité avec la Chine.

«Nous ne nous proposons pas d'augmenter les dépenses militaires» - a-t-il déclaré. Au contraire, il faudra les réduire, et c'est exactement ce que le parti communiste roumain a décidé très récemment.

«Nous ne participerons pas à la création de zones d'influence» et «L'armée roumaine n'agira que sous le commandement et sous les ordres des organes suprêmes du peuple et de l'Etat».

L'insistance avec laquelle M. Ceausescu a souligné en maintes occasions qu'à Moscou il n'avait signé aucun engagement ni aucun document secret, nous donne la certitude que, sur ordre du Kremlin, un tel document a été signé par les autres membres du pacte de Varsovie et sa nature est tout autre que pacifique.

Une des difficultés majeures dans la

construction de l'Europe est l'existence des antagonismes nationaux et du chauvinisme. Les Roumains, qui ont beaucoup souffert à cause de l'intolérance magyare en Transylvanie, donnent un bel exemple à l'Europe par la politique équitable et généreuse de l'Etat roumain envers les minorités nationales qui vivent à l'intérieur de ses frontières, et ne se sont jamais vengés des vexations sans nombre infligées avant 1918 par une minorité arrogante. Et comme réponse à la propagande antiroumaine encouragée par Budapest, dont nous avons parlé ci-dessus, M. Ceausescu a dit:

«Toutes les bases objectives de malentendus et d'animosité ont disparu. Nos peuples sont animés par des sentiments d'estime réciproque, de solidarité internationale, par la détermination de ne permettre à personne de les opposer. En tant que voisins et amis nous sommes tous deux intéressés à coopérer activement et à nous aider l'un l'autre... Le P.C. et le gouvernement roumains feront tout leur possible pour que les relations entre nos peuples se développent constamment et soient le modèle d'une coopération socialiste avancée, basée sur l'égalité».

Comment va réagir le Kremlin à cette dernière phase de la politique roumaine? Et combien de temps M. Ceausescu résistera-t-il encore aux pressions intégrationnistes de Moscou?

Voilà deux questions qui tourmentent à l'heure actuelle le peuple roumain et dont la réponse engage l'équilibre européen, tellement précaire et incertain.



# Réflexions à propos du nouvel ordre mondial de l'information

**D**e la conception du Nouvel Ordre Economique International - que d'aucuns souhaiteraient voir devenir aussi culturel - découle la nécessité de redéfinir les modalités des Communications et de l'information dans le monde.

Lors de sa dix-neuvième session, la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies a souligné l'importance d'une circulation libre et équilibrée de l'information et la nécessité d'intensifier les efforts en vue de mettre fin au déséquilibre qui caractérise - pour ce qui est de la capacité d'émettre et de recevoir l'information - les relations entre pays développés et pays en voie de développement. Il apparaît donc nécessaire d'aider ces derniers à établir ou à renforcer leurs propres systèmes de communications et d'information.

Ces constatations débouchèrent récemment sur la création par l'ONU d'une Commission internationale d'Etude des Problèmes de la Communication, emboîtant ainsi le pas à des travaux préalables de l'UNESCO. L'esprit qui anime la Commission internationale peut se résumer comme suit: définir le rôle que pourrait jouer la communication pour faire prendre conscience à l'opinion des grands problèmes auxquels le monde se trouve confronté et aider à les résoudre progressivement par des actions concertées sur les plans national et international.

Il est un fait devant être reconnu par tout observateur de bonne foi que l'information mondiale est nettement déséquilibrée par le monopole de facto dont jouissent les grandes agences de presse internationales. Par exemple, elles transmettent dans le monde les informations sur les pays en voie de développement et les réfléchissent même dans les pays en question dont l'image est en fin de compte totalement déformée. Même les pays européens - exceptés la France et le Royaume Uni, dotés chacun d'une agence de presse devenue internationale - souffrent de cette situation,

car ils sont présentés souvent erronément par ces agences.

Certains pays du Tiers Monde auraient souhaité répondre à un monopole par un autre en exigeant que toute information les concernant passe par le canal de leur Agence nationale ou de leur Ministère de l'Information. Certains pays du bloc soviétique auraient voulu imposer un code déontologique international interdisant aux journalistes de faire l'apologie de la violence ou du fascisme: il aurait été aisé, dès lors, de censurer - la sémantique étant devenue ce qu'elle est - toute personne condamnant, à tort ou à raison, les ambitions politiques et idéologiques de la grande puissance en question.

Ces deux propositions semblent, heureusement, oubliées. Toujours est-il que le Nouvel Ordre Mondial de l'Information sera au centre des discussions des Nations Unies dès 1979.

Débat important s'il en fut, car il peut porter non seulement sur les échanges d'informations bilatérales entre pays développés et pays en voie de développement, mais aussi entre les différentes composantes de ces deux catégories elles-mêmes: information entre pays du Tiers Monde ou entre pays de l'hémisphère Nord.

Certaines expériences sont d'ores et déjà en cours. Un embryon de pool d'agences de presse du Tiers Monde se constitue tandis que certaines agences redéfinissent leurs activités internationales. C'est ainsi que l'agence MAP (Maghreb Arabe Presse - Maroc) est en train d'étendre son réseau sur de nombreux pays du Tiers Monde, servant ainsi de relais intelligent entre l'Europe et le reste du Monde. De même, l'Agence Télégraphique Suisse - dont la rigueur n'est plus à souligner - est en passe de renouveler son département international afin de se faire plus souvent, et mieux, l'écho des événements des pays en voie de développement.

D'autres exemples ne manquent pas,

mais quelques réflexions s'imposent. Quelle que soit l'issue des débats sur une nouvelle conception mondiale de l'information, il importe que soit respecté par tous et partout le droit fondamental et la liberté de la presse comprenant à la fois la liberté de la recherche et de l'expression de l'information.

En outre, les pays en voie de développement devraient consentir un effort tout particulier - avec l'aide des pays développés, notamment de la Communauté Européenne - pour structurer leur propre information interne. En effet, le problème de l'information ne se pose pas en terme de susceptibilité ou de prestige, mais surtout en tant que puissant facteur éducatif et culturel, pierre angulaire de tout développement réel.

Quant à l'Europe, ne devrait-elle pas donner un exemple - en cette proximité des

élections directes au Parlement Européen - d'intégration de ses systèmes de communications de masse en associant une telle initiative à une coopération équilibrée à l'égard des pays en voie de développement, spécialement arabes et africains?

La confusion régnant actuellement au sein des campagnes d'information en faveur des élections européennes, le déséquilibre d'un pays européen à l'autre et les incompréhensions qui en découlent, nous permettent de suggérer que soit traduit en termes européens le sens d'un nouvel ordre de l'information.

En agissant à notre niveau d'abord, nous pourrions plus efficacement nous insérer dans un ensemble plus vaste englobant tous les pays de la planète.

FRANCIS DESSART

## Belgique: où allons-nous?

**L**e mois dernier, j'affirmais que nos élus avaient abandonné la plupart de leurs prérogatives. Que dire aujourd'hui alors que nous connaissons une nouvelle crise politique, tout aussi inutile que les précédentes?

Depuis 1830, la Belgique a vécu avec un seul pouvoir exécutif et un seul pouvoir législatif. Les lois s'appliquaient uniformément à l'ensemble du territoire. Il y a quelques années, les différences ethno-culturelles avaient été reconnues. Cela n'était pas assez.

A croire que la Belgique est composée de «tribus», nos politiciens, voulant sans doute répondre aux aspirations particulières des «indigènes variés» appartenant à nos diverses communautés, se sont lancés, têtes baissées, dans la réforme générale et fondamentale de l'Etat.

Nous en connaissons le résultat:

La Belgique aura trois structures indépendantes (appelées régions: Bruxelles, Flandre et Wallonie, mais seulement deux communautés linguistiques - ils ignorent la communauté de langue allemande!), quatre gouvernements (bruxellois, flamand, wallon et national), sept assemblées législatives (la Chambre des représentants, deux Conseils

culturels, trois Assemblées régionales plus un Sénat «d'Honneur» reprenant, grosso modo, les membres des deux Conseils de Communauté!), neuf provinces administratives, vingt-cinq sous-régions et pas moins de cinquante commissions communautaires.

Bref, la Belgique deviendra l'Etat du monde comprenant la plus grande densité d'élus et de fonctionnaires au kilomètre carré.

Certes, devant une telle «décentralisation», deux questions viennent naturellement à l'esprit.

Les attributions de tous ces organismes législatifs, normatifs et exécutifs pourraient se chevaucher et donner lieu à des conflits de compétences innombrables et vétilleux.

Ne vous en faites pas: nous avons déjà un Conseil d'Etat et une Cour d'arbitrage sera créée!

Seconde question: quel sera le coût de toutes ces inventions?

Ne soyez pas mesquins. Nous n'en sommes plus à quelques milliards de déficit près. D'ailleurs, on nous promet que tout cela rapportera gros.

Grâce à la régionalisation, les finances seront mieux gérées et de plus près et, de plus, le chômage sera réduit à sa plus simple expression au moyen de nominations

massives de nouveaux fonctionnaires tant régionaux que sous-régionaux.

Enfin, la relance de l'économie sera assurée par les frais de locaux, de matériel, de personnel administratif et technique, sans oublier les traitements de tous nos Ministres nationaux, régionaux, sous-régionaux, Secrétaires d'Etat, Présidents, Conseillers et autres mandataires communaux.

Il me reste à vous dire que cette pure merveille est le résultat des cogitations laborieuses de la pléthore de nos Ministres et Secrétaires d'Etat aidés, il est vrai, par les sommités intellectuelles que sont les Présidents des six partis formant l'actuelle majorité gouvernementale.

Je me dois d'ajouter que tous ces braves gens se sont dépensés sans compter, travaillant jour et nuit, n'hésitant pas à sacrifier leurs vacances pour notre «bonheur futur».

Peine perdue! Au début du mois d'août, le Conseil d'Etat jouait le trouble-fête en jugeant inconstitutionnelles certaines dispositions du pacte ci-dessus décrit. Les sociaux-chrétiens flamands (CVP) en tiraient un argument pour désavouer le président de leur parti. Le Premier ministre, Léo Tindemans, était sommé par les chefs de la majorité de s'expliquer.

C'est ce qu'il fit en présentant sa démission au Roi!

Mais Paul Vanden Boeynants est arrivé. Et sur un air bien connu - celui de Zoro - il a négocié pendant quatre longues journées un accord sur les articles de la Constitution qui seront soumis à révision par le Parlement, après de nouvelles élections.

Le nouveau Premier ministre, qui est aussi ministre d'Etat, a fixé trois autres tâches:

1. prendre les dispositions pour l'organisation des élections européennes: c'est chose faite. Ouf!

2. défendre le franc belge: il est plus que temps!

3. lutter contre l'inflation et le chômage. A propos, connaissez-vous un gouvernement qui oserait proposer le contraire?

Non?! Alors tout va pour le mieux et il ne nous reste plus qu'à attendre le résultat des élections - prévues pour le 17 décembre - avant de dire:

«On reprend les mêmes et on recommence».

Novembre 1978

P.S.: M. Robert Senelle, Professeur à l'Université de Gand, vient de publier un livre exposant, textes à l'appui, les travaux qui, depuis la constitution du Centre Harmel en 1948 jusqu'à l'approbation du pacte communautaire cette année, ont marqué la transformation de l'Etat belge.

L'histoire institutionnelle de ces trente dernières années est menée avec clarté et constitue un document précieux pour qui souhaite comprendre, avec précision, les mutations que subit actuellement la Belgique.

Le livre du Pr Senelle s'intitule «La Réforme de l'Etat belge» et est publié par le Ministère des Affaires Etrangères, rue des Quatre-Bras 2 à 1000 Bruxelles, dans la série «Textes et documents», collection «Idées et études» numéro 315.

## POUR UN PEU DE REALISME...

Nous reviendrons, plus longuement, en janvier, sur la teneur du Pacte d'Egmont et des Accords du Stuyvenberg.

A la veille des élections législatives, le Parti Libéral vient de rappeler ses propositions concernant la future structure de l'Etat belge.

En voici les principaux points:

1. Division territoriale en trois niveaux: Etat central, région et commune; abandon des conseils culturels, agglomérations, sous-régions...

2. Les régions ont une assemblée dotée de pouvoirs législatifs avec une compétence bien définie et un gouvernement local.

3. Le Sénat devient paritaire - mi-francophone, mi-néerlandophone - avec la confirmation de ses pouvoirs actuels.

4. Réduction à 15 du nombre des ministres de l'Etat central et les exécutifs régionaux comprendront 21 personnes; ce qui représente une sensible et réelle économie.

5. A Bruxelles: - égalité de droit à l'épanouissement culturel pour les Francophones et les Néerlandophones, - les problèmes de la périphérie au niveau linguistique doivent être réglés en tenant compte de l'avis de la population.

PAUL VAN OYE

## POUR UNE CONSTITUANTE EUROPEENNE

Les élections européennes sont une arme à double tranchant.

Elles peuvent contribuer à créer ou à renforcer la conscience européenne. Il en sera ainsi dans la mesure où les candidats et les partis donnent, dans leurs préoccupations, le pas aux problèmes de la construction de l'Europe et réussissent à reléguer à l'arrière-plan aussi bien les idéologies que les intérêts nationaux.

Au point où nous en sommes il s'agit de faire en sorte que l'Europe devienne rapidement une réalité politique.

Le Parlement, élu au suffrage universel par l'ensemble de la population des neuf pays déjà associés, devrait normalement disposer de l'autorité morale requise pour vaincre les réticences des gouvernements des Etats.

Mais si, au sein de ce Parlement, aux compétences restreintes, la volonté de s'imposer en tant qu'expression de la volonté démocratique ne se manifeste pas avec fermeté, il ne sera qu'une tribune aussi décevante que le fut jadis la S.D.N.

Ce danger existe dans la mesure où les parlementaires se laissent diviser en groupes idéologiques et régionaux et offrent, par leurs affrontements, un champ de manœuvre aux forces qui continuent à freiner la constitution d'un pouvoir fédéral soumis au contrôle démocratique.

Les militants fédéralistes doivent être très attentifs à l'éventualité où les parlementaires, au lieu d'exiger les pouvoirs qui sont normalement ceux d'un Parlement élu dans un Etat démocratique, se laissent braquer sur des subtilités juridiques ou des questions institutionnelles et se condamnent eux-mêmes à l'impuissance.

A défaut de pouvoirs réels reconnus une majorité pourrait être amenée à se plier aux volontés d'une minorité réactionnaire.

Puisqu'on appelle les populations à élire un Parlement européen, il faut qu'elles aient l'assurance que cette élection a une signification réelle et constitue un pas décisif dans la construction d'une Europe fédérale fondée sur les principes de la démocratie politique.

Il ne faudrait pas qu'elles aient un jour le sentiment d'avoir été dupées. Le contrecoup d'une déception pourrait être fatal à l'idéal d'une Fédération européenne.

Ces élections ne feraient que renforcer le découragement et le scepticisme quant à la possibilité de pouvoir jamais transcender les égoïsmes nationaux. Au lieu d'être un premier pas dans la voie d'une construction politique, elles seraient l'ultime démarche d'une velléité européenne.

C'est pourquoi nous pensons que, pour bien marquer la volonté de poursuivre les efforts pour fonder une Europe politiquement fédérée et de faire de cette élection une étape décisive dans cette voie, il faut exiger que ce Parlement élu soit une constituante.

Le processus de fédéralisation de l'Europe et de démocratisation des mécanismes de décision peut se concevoir comme un enchaînement d'étapes successives. Cependant si on veut que les organes communs aient une action efficace, un minimum d'aménagements institutionnels s'impose à brève échéance.

Le temps des tergiversations est passé. Les défis lancés à l'Europe deviennent insoutenables par les Etats séparément.

La mission du Parlement élu au suffrage universel devra donc être la rédaction d'un projet de constitution pour un Etat fédéral européen.

# LIVRES REÇUS

## Fernando Ritter EUROPA ALLA DERIVA

...comme un chien creye  
au fil de l'eau



Società Editrice Il Mulino

**T**raiter le passé, surtout celui qui est récent, comme un accusé, en le soumettant à une avalanche d'accusations, a été la tâche essentielle des soi-disant historiens du Système et du Communisme, alliés, dans cette oeuvre de manipulation, d'altération, de falsification de l'Histoire qui devait donner en Europe ses fruits les plus vénéreux.

L'usage de faux, de l'altération et de la manipulation des idées et des faits, élevé au niveau de normes, devrait être ainsi le moyen le meilleur pour effacer des esprits et des coeurs la Culture intellectuelle et morale européenne (gréco-romaine, judéo-catholique, arabe humaniste, illuministe, libérale et, non la moindre, paysanne); ceci avec le propos déclaré de libérer les peuples de l'assujettissement au passé et

de laisser ainsi vacante la place pour une culture matérialiste-marxiste.

Mais ce fut là, et est, une pseudo-culture, rien d'autre qu'une girandole d'idées préconçues et fossilisées, codifiées par la propagande de la dictature communiste est maintenues en vie par les arguties talmiques, toujours plus contradictoires, de maîtres venus de l'Est; ce fut et est l'expression d'affirmations apodictiques de petits professeurs confus et de rhéteurs rabâcheurs de petites formules mal digérées, du verbiage des innombrables sociologues faubouriens minables, de l'engagement, généralement pornographique, des poétareaux et des cinémas qui sont à la tête du processus d'encanaillement général dans la dégradation freudienne.

C'est contre cette pseudo-culture matérialiste, et non seulement marxiste, que Fernando Ritter prend cette fois la plume, après avoir dénoncé, il y a quelques années de cela, dans le Pseudocapital, instru-

ment moderne de domination économique-politique du monde capitaliste - précédé d'un essai sur Ezra Pound économiste (Scheiwiller, 1970; deuxième édition, mise à jour, 1975), la délinquance financière qui s'est emparée des leviers de commande dans la société capitaliste, dans la Via Mala, la démolition morale et matérielle progressive de l'Etat et de l'économie italienne. Tout d'abord pour rétablir la vérité ignominieusement altérée pendant 200 ans par les hommes de la Révolution française et par leurs héritiers et épigones.

Europa alla deriva est donc une suite logique des oeuvres précédentes de Fernando Ritter: Trois essais désagréables: La traite des Italiens, La grande pieuvre, Les corporations qui ont survécu à l'Etat corporatif, Inflation à l'italienne, Au bout de la rue, Scheiwiller, 1973; deuxième édition, 1973, qui traitaient exclusivement du problème Italie.

□

L'abonnement souscrit sera valable pour toute l'année 1979. Le versement pourra être effectué directement soit par chèque bancaire, soit par versement sur le C.C. P. n° 36220002 à Rome au nom du

### ► BULLETIN EUROPEEN

Foro Traiano, 1/A 00187 - Rome

#### A B O N N E M E N T S

##### Italie:

ordinaire	lires	6 000
de soutien	lires	30 000

##### Autres pays européens:

ordinaire	ff.	50
de soutien	ff.	250

##### Pays extra-européens:

ordinaire	USA \$	20
de soutien	USA \$	60

(ou contre-valeur dans une autre monnaie européenne - ou dollars)

MOSCOU - 9 Octobre 1944

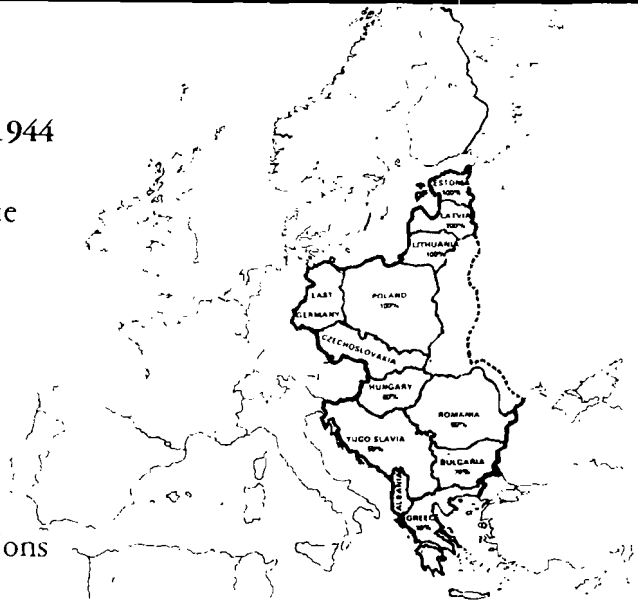
Churchill  
cède à l'Union soviétique  
l'Europe de l'Est

YALTA - 1945

Confirmation du  
partage de l'Europe  
en zones d'influences

HELSINKI - 1975

La conférence de 35 nations  
reconnaît le statu quo  
créé à Yalta



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

*Bulletin Européen*

## sommaire

<i>Europaes: Bilan.1978</i>	1
<i>Observateur: Les pouvoirs de l'Assemblée européenne seront élargis</i>	5
<i>J. Muller: Démocratie, mais...</i>	7
Documents du Conseil de l'Europe	8
<i>Paul van Oye: Les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Convention de Lomé</i>	10
Les défenseurs de la frontière orientale de l'Europe	12
Lettres du Benelux	15
Pour une Constituante européenne	18
Livres reçus	19

## *Bulletin européen*

Direttore responsabile: Sabino d'Acunto  
Direzione e Redazione: Foro Traiano n.1/A Roma - tel.(06)679.77.85  
Reg. Trib. Roma n.16966 del 15.10.1977 (già n.1861 del 15.2.1951)

*Rivista mensile - Sped. Abb.postale gruppo terzo (70%)*  
Centro Stampa Butangas - Milano via Larga, 11